CHANIDECOR
SAS au capital de 100 000 euros,
immatriculée au RCS de VESOUL sous le numéro 379 465 107,
dont le siège social est situé : RTE D AUVET 70600 VARS

TEXTE DE LA RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU 5 DÉCEMBRE 2025

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025, s'élevant à 170 919,62 €, de la manière suivante :

- De prendre en compte le résultat s'élevant à ..... 170 919,62 €
- D'affecter la somme de ..... 170 000,00 €
  A la distribution de dividendes, soit une somme de 106,25 euros par titre.
- D'affecter le solde du résultat dans le compte « Autres Réserves » pour un montant de ..... 919,62 €
- Le compte « Autres Réserves » ressortira ainsi à ..... 658 793,24 €

La mise en paiement de ce dividende interviendra à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 8 712,50 euros et les revenus non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 161 287,50 euros.

Date de clôture	Dividendes versés par décisions AGO annuelle	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle	Montant éligible à l'abattement de 40 %
31/08/2024	180 000,00	112,50	9 225,00	170 775,00	0.00	0,00	0,00
31/08/2023	250 000,00	156,25	12 812,50	237 187,50	0.00	0,00	0,00
31/08/2022	110 000.00	68,75	0.00	110 000.00	0.00	0,00	0,00

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition

commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

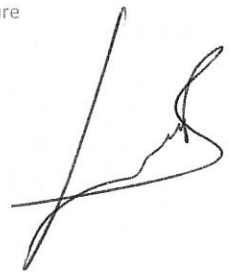
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Le Président

Zone de signature



Certifié conforme

SAS CHANIDECOR

Route D'Auvet

70600 VARS

ANNEXE DU 01/09/2024 AU 31/08/2025



AURA FINANCE CONSEIL
9 RUE CHRISTIAAN HUYGENS

25000 BESANCON
03.81 50.49.45

LA

SAS CHANIDECOR
70600 VARS

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	1
Etat des amortissements	1
Etat des provisions	1
Etat des échéances des créances et des dettes	1
Composition du capital social	2
Evaluation des amortissements	2
Evaluation des matières et marchandises	2
Evaluation des créances et des dettes	2
Disponibilités en Euros	2
Charges et produits constatés d'avance	3
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	3

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 201 293.19 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 625 707.96 Euros et dégageant un bénéfice de 170 919.63 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pas de fait caractéristique à signaler sur l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Pas d'évènement significatif postérieur à la clôture à signaler.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	125.0000	800			800

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	1 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO).
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

LB

ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	460
Total	460

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La société a souscrit deux contrats IFC dont le montant du capital s'élève au 31/12/2024 à 44 935 euros.



(1) **BILAN - ACTIF**

N° 2050 2025

Page 1

Désignation de l'entreprise SAS CHANIDECOR — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise Route D'Auvet 70600 VARS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 7 9 4 6 5 1 0 7 0 0 0 2 5 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31082025 Net 3	N-1 31082024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 172	AG 1 172		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	44 096	AQ 13 416	30 679	32 871
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	209 035	AS 162 944	46 092	58 502
	Autres immobilisations corporelles	AT	334 523	AU 219 878	114 645	125 646
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	20 064	CV	20 064	20 064
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financieres*	BH	5 286	BI	5 286	5 286
	TOTAL (II)	BJ	614 176	BK 397 410	216 767	242 369
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	35 482	BM	35 482	26 255
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	249 727	BY 1 513	248 214	230 033
	Autres créances (3)	BZ	2 430	CA	2 430	39 289
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	53 199	CE	53 199	51 400
	Disponibilités	CF	644 741	CG	644 741	660 755
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	460	CI	460	572
	TOTAL (III)	CJ	986 040	CK 1 513	984 527	1 008 304
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 600 216	IA 398 923	1 201 293	1 250 673

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 0 — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété * — Immobilisations — Stocks — Créances

En Euros

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Legal Quadra

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

N° 2051 2025

Page n

Désignation de l'entreprise : SAS CHANIDECOR — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 100 000)		DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	392	392
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	657 874	624 435
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	170 920	213 438
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	939 185	948 265
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	2 658	28 500
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	39 501	219
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	29 618	40 987
	Dettes fiscales et sociales		DY	190 330	230 542
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		2 159
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)		EC	262 108	302 408
	Ecarts de conversion passif * (V)		ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 201 293	1 250 673
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	262 108	296 180
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CB

En Euros

Cegid Quadra